

Compte-rendu Conseil Municipal du 17 avril 2014

Convocation le 07/04/2014.

Présents : Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Corinne LAGUT, Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Marc LYKO, André MEGE, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04 mars 2014

Urbanisme :

- Un Permis de Construire maison individuelle accordé Route du Bourg
- Un Permis de Construire maison individuelle déposé Route du Bourg
- Un Permis de Construire déposé Rue de la Viale
- Un permis de Construire déposé Lotissement La Noyeraie

Voirie :

- Réparations dégâts d'orage (reprofilage des fossés)
- L'entreprise DOCHIER (Arthemonay) est retenue pour le broyage des bordures de voiries
- Réparation des petites dégradations de voirie en enrobé à tiède (4 camions) merci aux membres de la commission pour leur aide.

Ecole :

Travaux de restructuration :

- Consultation des entreprises par un marché à procédure adapté (10 lots) entre le 20 mars et le 24 avril
- Avis défavorable de la commission d'accessibilité de la DDT (causes : formulaire non adapté et ascenseur obligatoire)

Bâtiments communaux :

Le mur d'enceinte du cimetière côtés sud et ouest est fortement dégradé. Les fortes pluies de l'automne et de l'hiver ont certainement accéléré cette détérioration. Une intervention d'urgence de renforcement est nécessaire. Mr le maire propose de retenir le devis de l'entreprise AMR de Mours St Eusèbe pour un montant de 7351,68 €. Accord du conseil

Désignation des délégués aux commissions :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité par 15 voix pour, (0 voix contre, 0 abstention), désigne :

- **Délégués à la Communauté d'Agglomération de Valence Romans Sud Rhône Alpes :**

Mr Claude BOURNE, Mme Christelle SENOCQ suppléante.

- **Délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH) :**

Mme Evelyne ROIBET, Mme Bernadette MONNET, Mr Nicolas LAMBERT suppléant.

- **Délégués au Syndicat Départemental des Energies de la Drôme (SDED) :**

Mr Claude BOURNE, Mme Bernadette MONNET

- **Administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

Mr Claude BOURNE maire élu président, Mme Christelle SENOCQ, Mme Bernadette MONNET, Mme Agnès RONCAGLIONE, Mme Josette LAGUT, Mme Louissette MONNET, Mr Alain POMMIER, Mme Marcelle THIVOLLE, élus membres.

- **Délégués au Syndicat Intercommunal d'Irrigation Drômois (SIID) :**

Mr Jean Michel COTTE, Mr Eric JUVEN

- **Commission Communale des Impôts Directs :**

Une liste de 24 noms est proposée à la DGFIP qui fera le choix des 6 titulaires et 6 suppléants

La composition des autres commissions est affichée en mairie ou consultable sur [http:// :www.geyssans.fr](http://www.geyssans.fr)

Délégations du maire :

Le conseil municipal, afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, a décidé à l'unanimité de donner au maire plusieurs délégations.

Indemnité des élus :

Le code général des collectivités locales fixe pour le maire et les adjoints un taux d'indemnité respectivement de 31 % et de 8.25 % de l'indice 1015. Approbation à l'unanimité par le conseil.

Vote des taux des taxes :

Mr le maire rappelle les taux en vigueur depuis 2012 Taxe d'Habitation 12,03 %, Taxe Foncière Bâti 12,02 % Taxe Foncière Non Bâti 53,57 % et propose de ne pas les modifier pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des trois taxes de contributions directes.

Budgets primitifs 2014

Budget Communal :

La section de fonctionnement s'équilibre à 792348,89 € ; la section d'investissement s'équilibre à 1147205,13 € avec pour principaux programmes : La réhabilitation et la restructuration de l'école, la réfection du mur du cimetière et les réparations de voirie.

Budget Assainissement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 65103,46 € ; la section d'investissement s'équilibre à 36395,78 €.

Budget Chaufferie :

La section de fonctionnement s'équilibre à 26000,00 € ; la section d'investissement s'équilibre à 9942,65 €.

Budget CCAS :

La section de fonctionnement s'équilibre à 3210,00 €.

Divers :

Evènements du mois de mars :

- 03 et 27 : visites de la DDT : Mr Vayssière pour différents problèmes sur routes départementales 52 et 517
- 07 : Réunion de préparation pour intégration de l'assainissement collectif à l'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes
- 07 : Réunion annuelle de la Commission Communale des Impôts Directs
- 12 : Réunion Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse vote des budgets
- 19 : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie (collectif Geysans, Génissieux, Triors)
- 21 : Réunion avec Maître d'œuvre et l'entreprise du lot 4 sur les réserves non levées du chaufferie
- 24 : Visite de la mairie par les écoliers de Geysans (matériel de vote, symboles de la république, vote fictif, questions diverses)
- 26 : Réunion et visites des différents travaux SDED prévus sur la commune en cours d'année

La séance est levée à 23h30.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 06 mai 2014 à 20h30.